



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

### PROCES VERBAL N° 11

Le Président ainsi que les membres de la commission présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à :

- M. le Président du DFSM.
- MM. les Vice-Présidents du DFSM.
- Aux membres du Comité de Direction du DFSM.
- Aux personnel Administratifs, Financiers et Techniques du DFSM.
- Aux Présidents et Membres de Commissions du DFSM.
- Aux Président(e)s, Dirigeant(e)s, Joueuses et Joueurs du DFSM.
- Aux Arbitres et Délégués du DFSM.

§§§

#### RECOURS

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla**i de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

§§§

### ANTENNE DE DIEPPE

**Réunion restreinte du :** 04 janvier 2018.

**A :** 14 h 00.

**Lieu :** Siège du DFSM - Antenne de Dieppe.

**Présidence :** M. Laurent LEFEBVRE.

**Membres présents :** MM. Dany COLE, Gérard LELIEVRE, Jean Luc TIRET.

§§§

#### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

##### JOURNEE DU 10 DECEMBRE 2017

##### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1 - POULE A.

JS SAINT NICOLAS 2 / US ENVERMEU

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

FC OFFRANVILLE 2 / US GREGES

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



#### CA LONGUEVILLE / PLATEAU AS 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### AS LE TREPORT / VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS

Absence de l'équipe de VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS constatée sur le terrain.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait, à VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier LE TREPORT sur le score de 3 buts à 0 ;
- inflige une amende de 168€ à VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS.
- dit que les frais d'arbitrage doivent être débités au compte du club de VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS et crédités sur celui de LE TREPORT.

#### AJS CAULLE BOSCH LE HARD / US AUFFAY

Match non joué pour impraticabilité du terrain.

La rencontre est reportée au dimanche 7 janvier 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1 - POULE B.

##### VATTEVILLE-BROTONNE / US DOUDEVILLE

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

##### FREVILLE BOUVILLE / AS FAUVILLE 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

##### YVETOT AC 2 / CANY FC 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

##### YERVILLE FC / O PAVILLY 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE A

##### US GREGES 2 / NORMANDE 76

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

##### FLOQUES / AS LE TREPORT 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



US CRIEL / SAINT AUBIN UNITED

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

FC NEUFCHATEL 2 / FC PETIT CAUX

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

AS MESNIERES B / US LONDINIÈRES

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée au dimanche 7 janvier 2018.

Toutes les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE C.

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE A.

NORMANDE 2 / FC BAILLY EN RIVIERE 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

O DE MELLEVILLE / US MONCHY SUR EU

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

AS LE TREPORT 3 / FLOCQUES 2

Match arrêté à la 71ème minute de jeu par l'arbitre officiel, l'équipe de FLOCQUES 2 n'ayant plus que 7 joueurs sur le terrain.

La Commission, jugeant en 1er ressort :

- donne le match perdu par pénalité, 0 point, à FLOCQUES 2 sur le score acquis sur le terrain lors de l'arrêt de la rencontre, soit 10 à 1 en faveur de l'AS TREPORT 3.
- inflige une amende de 56€ à FLOCQUES pour arrêt du match suite à non-respect du nombre de joueurs minimum (annexe financière du DFSM).

VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS 2 / FOUCARMONT REALCAMP

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE B.

BLANGY NORMANDIE / CAMPNEUSEVILLE

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.



FC NEUFCHATEL 3 / RC ETALONDES 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

ES AUMALE 2 / LES GRANDES VENTES 2

Match non joué pour impraticabilité du terrain.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

ES JANVAL 2 / STADE BERNEVALAIS

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

FC BAILLY EN RIVIERE / US CRIEL 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE D.

ES ARQUES LA BATAILLE 3 / ES SAINT OUEN DU BREUIL

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SAINT AUBIN UNITED 2 / FC DE BIVILLE LA BAIGNARDE 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE E.

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE F.

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE G

US YEBLERON / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

GASEG SAINT RIQUIER / US PALUEL

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



ES GERPONVILLE VALMONT / US GRAINVILLE LA TEINTURIERE

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

AS SAINT PIERRE EN PORT 2 / USF FECAMP 3

Réserves de l'USF FECAMP 3, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, conformément aux prescriptions de l'article 10 des RG de la LFN, est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

LE TRAIT DUCLAIR 11 / US VEAUVILLE LES BAONS 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

VATTEVILLE BROTONNE 11 / FC LOUVETOT 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

YERVILLE FC 11 / CANY FC 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

FC BARENTIN 11 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 11

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

RS VILLERS ECALLES / SAINTE MARIE DES CHAMPS

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

JS SAINT NICOLAS 11 / CO FONTAINE LE DUN

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

US SAINT LAURENT EN CAUX / BRACQUEMONT COPAINS

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

US ENVERMEU 11 / O BELMESNIL

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

FC ANNEVILLE 2 / DAVIGEL DIEPPE

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée au 7 janvier 2017.



FC PETIT CAUX 11 / FC TOTES 11

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée au 7 janvier 2017.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Matchs non joués suite à des arrêtés municipaux ou impraticabilité des terrains  
Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

US GREGES 11 / FC OFFRANVILLE 4

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SAINT AUBIN UNITED 11 / CA LONGUEVILLE SUR SCIE 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

CJ DE MARTIN EGLISE 11 / FC NEUFCHATEL 11

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

US AUFFAY 11 / JS BRACHY

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée au 7 janvier 2017.

BOURG DUN / BETHUNE 11

Une amende de 17€ est infligée à BETHUNE pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

SAINT VALERY 11 / AS FAUVILLE 13

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

CO FONTAINE LE DUN 2 / COLLEVILLE ANGERVILLE 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

US OUAINVILLE 11 / JS SAINT CLAIR SUR LES MONTS 2

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

US NORMANVILLE 11 / AS CLIPONVILLE 11

Match non joué pour impraticabilité du terrain.  
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

L'autre rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

FC LOUVETOT 12 / AJS CAULLE BOSC LE HARD 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SC SAINTE AUSTREBERTHE 11 / ASL DE SAINT PAER 11

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 / RS VILLERS ECALLES 2

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

US DE LA PRESQU'ILE 11 / FC D'AUZEBOSC

Une amende de 17€ est infligée à AUZEBOSC pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

FC BARENTIN 14 / US TOUFFREVILLE LA CORBELINE 11

Une amende de 17€ est infligée à BARENTIN pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

PALUEL 11 / ASC TOUSSAINT 11

Une amende de 17€ est infligée à ASC TOUSSAINT pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Toutes les autres rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

US DE LA PRESQU'ILE 12 / AS ECRETTEVILLE

Une amende de 17€ est infligée à ECRETTEVILLE pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Toutes les autres rencontres sont reportées à une date ultérieure

§§§



## ANTENNE DE ROUEN

**Réunion restreinte du** : 04 janvier 2018

**A** : 17 h 00

**Lieu** : siège du D.F.S.M. à Bois-Guillaume

**Présidence** : M. Pierre LECORNU

**Membres présents** : Mme Yvette BOTTE, MM Gérard DEMARRE, André MAROLLE, Michel MOGIS.

§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

#### JOURNEE DU 10 DECEMBRE 2017.

##### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 - POULE C.

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

##### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 - POULE D.

AL TOURVILLE LA RIVIERE FC / CO CLEON.

Match reporté pour impraticabilité de terrain.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

ASC JIYAN KURDISTAN / REUNIONNAIS FC

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ASC Jiyan KURDISTAN, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES – MIDI DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

FUSC BOIS GUILLAUME / A LE HOULME BONDEVILLE FC.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FUSC BOIS-GUILLAUME, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

US HOUPEVILLE / ISNEAUVILLE FC.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US HOUPEVILLE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

AS LA BOUILLE MOULINEAUX / A. MALAUNAY.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

MONT SAINT AIGNAN FC / AS GOURNAY EN BRAY.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du MONT SAINT AIGNAN FC, la rencontre est reportée à une date ultérieure.



ASPTT ROUEN / PLATEAU QUINCAMPOIX FC.

Réserves de l'ASPTT ROUEN, non confirmées, non recevables en la forme.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE / AS CANTON D'ARGUEIL.

Réclamation d'après match de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE, confirmées.

Le dossier, transmis à la C.D. des Règlements et Contentieux, conformément aux prescriptions de l'article 10 des Règlements généraux de la L.F.N., est placé en instance d'homologation.

#### SENIORS APRES MIDI – DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

AS MADRILLET CHÂTEAU BLANC / STADE SOTTEVILLAIS CC 3

- Attendu que la rencontre a bien été modifiée par le District le vendredi avant 17 heures 00 pour la déplacer au stade municipal des Sapins à SAINT ETIENNE,
- attendu que l'arbitre officiel du match était absent à l'heure du match.
- attendu que l'on peut utiliser la feuille de match F.M.I sans la présence de l'arbitre, voire y substituer une feuille papier.
- attendu qu'aucune feuille de match n'a été établie,

La commission décide de donner match à jouer à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES MIDI – DEPARTEMENTAL 3 - POULE I

FC VIEUX MANOIR / FC DE LA VARENNE

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC VIEUX MANOIR, la rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

FC DU NORD OUEST / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC DU NORD OUEST, la rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

ES SAINT AUBIN CELLOVILLE / AS BUCHY 2

Réserves d'avant match de l'AS BUCHY, non confirmées, non recevables en la forme.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

A MALAUNAY // US GRAMMONT

Le terrain de l'A MALAUNAY a été déclaré impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

ASM AMFREVILLE LA MI-VOIE / GRAND QUEVILLY FC

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ASM AMFREVILLE LA MI-VOIE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

AS SIERVILLE / FC DES VILLAGES

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS SIERVILLE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.



#### O DARNETAL / FC BOOS

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'O DARNETAL, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

##### ROUEN ATHLETIC CLUB // SC PETIT COURONNE

Le terrain du ROUEN ATHLETIC CLUB a été déclaré impraticable ; la rencontre est reportée au 17 décembre 2017.

#### AL TOURVILLE LA RIVIERE FC / AS LA LONDE

Le terrain de l'AL TOURVILLE LA RIVIERE FC a été déclaré impraticable ; la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### THOUBERVILLE FC / STADE DE GRAND QUEVILLY

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de THOUBERVILLE FC, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### RC CAUDEBEC / AS LA BOUILLE MOULINEAUX

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du RC CAUDEBEC, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### EN AVANT SAINT PIERRE / CMS OISSEL

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain d'EN AVANT SAINT PIERRE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

##### ISNEAUVILLE FC / AS RONCHEROLLES

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain d'ISNEAUVILLE FC, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### ASP MARTAINVILLE EPREVILLE / FC BOOS

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ASP MARTAINVILLE EPREVILLE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### ES MONTIGNY LA VAUPALIERE / A ROUENNAISE

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ES MONTIGNY LA VAUPALIERE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

##### ES SAINT AUBIN CELLOVILLE / FC SOMMERY

Le terrain de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE a été déclaré impraticable ; la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### US SAINT JACQUES / ASP MARTAINVILLE EPREVILLE

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US SAINT JACQUES, la rencontre est reportée à une date ultérieure.



#### GCO BIHOREL / US CAILLY

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du GCO BIHOREL, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### AS RONCHEROLLES / ISNEAUVILLE FC

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS RONCHEROLLES, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### FC GRUGNY / FC DE LA VARENNE

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC GRUGNY, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

#### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 1 - POULE D

##### FUSC BOIS GUILLAUME / US QUEVILLY.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FUSC BOIS-GUILLAUME, la rencontre est remise à une date ultérieure.

##### A HOULMOISE BONDEVILLE FC / AS CANTON D'ARGUEIL.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'A HOULMOISE BONDEVILLE FC, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

##### FC BOOS / O DARNETAL.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC BOOS, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

##### CMS OISSEL / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du CMS OISSEL, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

##### AL DEVILLE MAROMME / SAINT AUBIN FC.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AL DEVILLE MAROMME, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

L'autre rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

##### AC RENAULT CLEON / RC CAUDEBEC

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AC RENAULT CLEON, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

##### A.S. LA BOUILLE MOULINEAUX / CO CLEON.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

##### AS MADRILLET CHATEAU BLANC / GRAND QUEVILLY FC

Le terrain de l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC a été déclaré impraticable. La rencontre est remise à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

En raison d'arrêtés municipaux, toutes les rencontres sont remises au 14 Janvier 2018.

### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

STADE DE GRAND QUEVILLY / FC SAINT PIERRE

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du STADE DE GRAND QUEVILLY ? la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

AS LONDAISE / CO CLEON.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS LONDAISE, la rencontre est remise au 14 Janvier 2018.

SAINT AUBIN FC / ELBEUF EFMR.

Pour non utilisation de la FMI du fait de SAINT AUBIN FC, une amende de 30€ est infligée à SAINT AUBIN FC. (Article 63.10 et annexe 3 des RG de la LFN).

Feuille de match incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à SAINT AUBIN FC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

L'autre rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE / A MALAUNAY

Le terrain de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE a été déclaré impraticable ; la rencontre est remise à une date ultérieure.

En raison d'arrêtés municipaux, les autres rencontres sont remises au 14 Janvier 2018.

### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

En raison d'arrêtés municipaux, toutes les rencontres sont remises au 14 Janvier 2018.

## **MATCHS DE RATTRAPAGE**

### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

ASC JIYAN KURDISTAN / ECOLE DE FOOT ELBEUF du 05 novembre 2017 ? joué le 17 décembre 2017

Match joué sur les installations de l'ECOLE DE FOOT ELBEUF.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

FUSC BOIS-GUILLAUME / AS GOURNAY du 26 novembre 2017 reporté au 17 décembre 2017

Match prévu sur le terrain synthétique de BOIS GUILLAUME.

- Attendu que l'arrêté municipal sur le terrain synthétique de BOIS GUILLAUME a été pris le vendredi 8 décembre à 17h30,
- Attendu qu'à cette heure les bureaux du D.F.S.M sont fermés,
- Attendu que la cellule de veille du district n'a pas été prévenue de cet arrêté,
- Attendu que ni l'arbitre, ni le club de Gournay en Bray n'ont été prévenus et se sont déplacés pour disputer le match,



La commission, jugeant en première instance :

. retient :

- absence sur le terrain du FUSC BOIS-GUILLAUME ;

. décide :

- match perdu par forfait non déclaré au FUSC BOIS GUILLAUME sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier l'AS GOURNAY sur le score de 3 buts à 0.
- amende de 168€ au FUSC BOIS-GUILLAUME.
- frais d'arbitrage à débiter AU compte du FUSC BOIS-GUILLAUME.

#### SENIORS APRES MIDI – DEPARTEMENTALE 3 – POULE H

AS MADRILLET CHÂTEAU BLANC /A MALAUNAY du 05 novembre 2017, joué le 17 décembre 2017.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

ROUEN ATHLETIC CLUB / SC PETIT COURONNE du 10 décembre 2017, joué le 17 décembre 2017.

Feuille de match incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20€ est infligée au ROUEN ATHLETIC CLUB.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

STADE DE GRAND QUEVILLY / STADE SOTTEVILLAIS CC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

FC BOOS / VALLEE DE SEINE FC SAHURS du 26 novembre 2017, joué le 17 décembre 2017.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE COUPE

#### COUPE BALLUET - SENIORS MATIN

F C MANEGLISE / ES DU MONT GAILLARD du 12 novembre 2017, joué le 17 décembre 2017.

Match joué sur les installations de l'ES DU MONT GAILLARD.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

AS NORVILLE / AS DE MONTIVILLIERS du 12 novembre 2017, joué le 17 décembre 2017.

Match joué sur les installations de l'AS DE MONTIVILLIERS.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SC PORTE OCEANE / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S du 12 novembre, joué le 17 décembre 2017.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

AS GRAVILLE / US CAP DE CAUX du 12 novembre 2017, joué le 17 décembre 2017.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



## DECISIONS

### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

FC BONSECOURS SAINT LEGER / ASC JIYAN KURDISTAN du 29 octobre 2017.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux en date du 11 décembre 2017, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN / ASC JIYAN KURDISTAN du 19 novembre 2017.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux en date du 11 décembre 2017, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

CO CLEON / ECOLE DE FOOT ELBEUF du 29 octobre 2017.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale d'Appel en date du 21 décembre 2017, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

§§§



## ANTENNE DU HAVRE

**Réunion restreinte du :** 08 janvier 2018

**A :** 17h30

**Lieu :** siège du DFSM – Antenne du Havre

**Présidence :** M. Jean Marc VAUTIER

**Membres Présents :** Mme Marie Rose CASTEL – MM. Michel DELAHALLE, Thierry BLONDEL

**Membre absent excusé :** M. Jean Pierre LEVEE

§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

#### JOURNÉE DES 09 & 10 DECEMBRE 2017

##### SENIORS FOOTBALL ENTREPRISE – 1<sup>ère</sup> Série – GROUPE 0

PETROCHEMICALS 1 / COMMERCANTS HAVRAIS 1.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

##### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1 - POULE D

Match n°19832714 / SS GOURNAY 1 / FC GRUCHET 1

L'équipe de GRUCHET FC 1 comporte 2 mutés supplémentaires :

- FERLIGOT Guillaume, licence n° 227732724
- POUPEL Maxime, licence n°2543086760
- VAUCHEL Alexandre, licence n°2543774831
- GOMONT Nicolas, licence n°2127581976

Une amende de 122€ (61€x2) est infligée au club de FC GRUCHET.

US DE BOLBEC 2 / US LILLEBONNE 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

ESI SAINT ANTOINE 1 / JS BREAUTE

La rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

US SAINT THOMAS 1 / ES DU MONT GAILLARD 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

Les autres rencontres sont reportées à une date ultérieure

##### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2 - POULE G

ASL RAMPONNEAU 1 / GAINNEVILLE AC 2

La rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



Les autres rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3 - POULE J

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3 - POULE K

OH TREFILERTIES NEIGES 4 / MJCR TROUVILLE ALLIQUERVILLE 1

Une amende de 20€ est infligée à OH TREFIL-NEIGES : FMI non transmise dans les délais après la rencontre.

AS DE LA LA FRENAYE 2 / MANEGLISE FC 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

ESI SAINT ANTOINE 2 / AS SAINT JEAN 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN- DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

AS MARE AU CLERC 1 / AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1

La rencontre est reportée au 11 mars 2018.

EPOUVILLE 4 / HAVRE FLASH 1

La rencontre est reportée au 18 février 2018.

Les autres rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE G

MANNEVILLE 1 / ANGERVILLE O 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure

ROGERVILLE FC 1 / OH TREFILERIES NEIGES 5

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SAINT SAUVEUR FC 1 / PETIVILLE AS 2

La rencontre est reportée au 21 janvier 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE D

ES DU MONT GAILLARD 5 / HAVRE ASGO 1

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain



Les autres rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE E

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

CRITERIUM SENIORS VETERANS - POULE A

ES DU MONT GAILLARD 6 / AS DE MONTIVILLIERS 5

Pour non utilisation de la FMI du fait de l'ES DU MONT GAILLARD 6, une amende de 30€ est infligée à l'ES DU MONT GAILLARD (art 200 & annexe 2 des RG de la LFN)

US EPOUVILLE 5 / ESM GONFREVILLE L'ORCHER 4

Une amende de 7€ est infligée à EPOUVILLE pour absence du délégué à la police du terrain.

Une amende de 7€ à est infligée à l'ESM GONFREVILLE L'ORCHER : manque banc de touche.

ATHLETI'CAUX FC 4 / LE HAVRE FC 2012.4

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

AC SAINT ROMAIN 5 / HAVRE SCF 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

CA HARFLEUR BEAULIEU 4 / ASVL-ASSAR 3

La rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

USF FECAMP 4 / FC D'ETRETAT 1

La rencontre est reportée au 4 février 2018.

USCC-USTI 5 / ANGERVILLE L'ORCHER 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

GAINNEVILLE AC 5 / U FONTANAISE 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CRITERIUM SENIORS VETERANS - POULE B

LE HAVRE S'PORT 4 / OH TREFILIERIES NEIGES 7

Une amende de 7€ est infligée à LE HAVRE S'PORT : manque délégué à la police du terrain.

RC HAVRAIS 5 / GAINNEVILLE AC 4

La rencontre est reportée au 7 janvier 2018.

MANEGLISE FC 4 / RC PORT DU HAVRE 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



SC OCTEVILLE 5 / TRAIT D'UNION 2

La rencontre est reportée au 7 janvier 2018.

US DE BOLBEC 4 / AS SAINT ADRESSE-BUT 3

La rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

AS BRETTEVILLE 2 / US SAINT THOMAS 4

La rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

LE HAVRE AC 6 / LITTORAL FC 2

La rencontre est reportée au 14 janvier 2018.

JS NOINTOT 2 / US GODERVILLE US 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

### **JOURNEE DU 16 DECEMBRE 2017**

#### **SENIORS FOOTBALL ENTREPRISE – 1ère Série – GROUPE 0**

SGS ROGERVILLE 1 / COMMERCANTS HAVRAIS 1

La rencontre est reportée au 3 mars 2018.

HAVRE ASPH 1 / LE HAVRE BISTROT 1

La rencontre est reportée au 3 mars 2018.

HAVRE FCHBR 1 / CODAH AS 1

La rencontre est reportée au 28 avril 2018.

HAVRE S'PORT 1 / PETROCHEMICALS 1

La rencontre est reportée au 28 avril 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§

**Le Président de la Commission,  
Laurent LEFEBVRE**

**Le Secrétaire de la Commission,  
Jean Luc TIRET**